

BULLETIN MUNICIPAL

novembre 2016

Lus la Croix Haute



ÉDITORIAL

Les dernières pages de l'été se sont tournées, la fête mycologique a marqué une fois encore cette année, l'entrée dans l'automne. L'été a été beau et sec, les champignons étaient peu nombreux, mais ce fut l'occasion de s'intéresser à ceux que l'on remarque à peine quand sanguins et chanterelles sont au rendez vous. Merci aux nombreux bénévoles, aux mycologues, aux pharmaciens et aux botanistes, qui une fois de plus ont fait de ce week-end un moment d'animation et d'éducation remarquable. Bravo à Véro et Anna pour leur coordination active !

Un bel été, un été sec, c'est aussi l'occasion de tester le réseau d'eau... et là le test a souligné, s'il en était besoin, la nécessité de réaliser des travaux d'envergure. La ressource est restée très correcte malgré la sécheresse, mais le réseau lui a donné lieu à de nombreuses interventions d'urgence ; fuites, cassures, ont monopolisées les services techniques, qui ont su réagir heureusement avec efficacité. Le temps de l'urgence passé, avec l'aide de l'ingénierie départementale, nous avons lancé les premières consultations afin de sécuriser l'approvisionnement en eau ainsi que sa qualité. Ce dossier devra donc avoir toute notre attention ces deux prochaines années.

L'automne, c'est aussi le temps des prévisions budgétaires et notamment de la programmation des investissements. Il nous faut anticiper, préparer, afin de pouvoir dès le printemps réaliser sans trop déborder sur la saison touristique. Nous veillerons à investir régulièrement, mais raisonnablement pour garder un œil vigilant sur les finances communales.

Alain Matheron, maire.



CAUE

Peut-être l'avez vous constaté un jour de marché, le mur de soutènement, derrière le monument aux morts s'ouvre et menace de s'effondrer.

Faire des travaux dans ce secteur, interroge plus largement sur le fonctionnement de la place et du village.

Quelle logique de circulation ? Quelle place laisser au stationnement ? Quelle saisonnalité ? Quelle utilisation de l'espace public ?

Pour avoir une réflexion globale, nous avons contacté le CAUE, conseil en architecture, urbanisme et environnement.

Après un premier travail théorique, et plusieurs visites sur le terrain dont une cet été, un jour de marché, le

CAUE souhaite organiser une ou des rencontres publiques pour recueillir l'avis de la population et enrichir sa réflexion.

L'ensemble du travail pourra alors être présenté au Conseil Municipal qui aura des éléments pour prendre d'éventuelles décisions.

Une première réunion publique aura lieu mardi 29 novembre à 18h00, salle polyvalente.



ÉTAT CIVIL

■ Naissance

17/07/2016 : Maël GUEDJ-LAPEYRE

■ Mariages

9/07/2016 : Linda MARTINS et Mikko HIRVONEN

16/07/2016 : Anne PÉCLET et Christian DOPFFER

20/08/2016 : Myriam ANDRÉ et Emmanuel RODET

■ Décès

30/06/2016 : Alexandre BOLCIONI

4/07/2016 : Philippe DURVILLE

24/07/2016 : Maurice CAMPAGNE

5/08/2016 : Gaston MATHIEU

14/09/2016 : Jean-Michel FORIEL

Conseils Municipaux

CONSEIL DU 12 JUILLET 2016

Présents : MM. MATHERON, BONNIOT, MONGEON, PIERSON, BERNARD, BERMOND, ORAND, CARMEL, TISSEYRE, REBOUL, PARRON.

Absent(s) : MM. GARCIA.

Pouvoir(s) : MM. LEFEBVRE à CARMEL, PEYRICHOU à MATHERON, GAILLARD à BONNIOT

► Subventions de fonctionnement 2016 aux associations, demande complémentaire :

Monsieur le Maire intéressé par le sujet ne prend pas part au vote, le conseil municipal, par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention décide de valider la demande de subvention de 750,00 € présenté par l'association « L'USARP » union de sauvegarde des activités rurales et pastorales).

Le conseil municipal, par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention décide de valider la demande de subvention de 50,00 € présenté par l'association « Mémoire de la Drôme.

► Restructuration et mise en accessibilité de la mairie – avenants au marché :

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante que l'opération relative à la réhabilitation de la mairie est en voie d'achèvement. Toutefois il s'avère nécessaire de prévoir certains avenants, le conseil municipal, par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention décide de valider l'ensemble des avenants positifs et négatifs présenté pour un montant global de + 22 719,72 € HT soit + 9,31 % du montant du marché, et de prendre acte du nouveau montant global du MAPA fixé 266 723,57 € HT.

► Intervention épORA – acquisition foncière :

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante l'objet de la convention d'études et de veille foncière existant entre la commune de Lus-la-Croix-Haute et l'établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (épORA). Il fait ensuite référence à l'étude de faisabilité pré-opérationnelle du site « Le Chamousset » présentée en préambule lors du précédent conseil municipal.

Le conseil municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 4 abstentions (LEFEBVRE, BERMOND, CARMEL, PARRON) décide d'autoriser épORA à engager les négociations auprès du propriétaire du site « Le Chamousset », ceci en vue de son acquisition.

► Signalétique – refacturation réalisation des panneaux auprès des sociaux-professionnels :

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que la commune de Lus-la-Croix-Haute a fait réaliser une étude au titre de la signalétique d'information touristique.

Elle a pour objectif la mise en place d'une signalétique pertinente, coordonnée avec les Services du Département de la Drôme et devant répondre de plus aux contraintes inhérentes aux sites classés. La commune a donc décidé de grouper la commande de l'ensemble des panneaux des différents acteurs intéressés par le sujet pour assurer d'une part, la cohérence avec le cahier des charges correspondant et sur l'aspect financier, quant au prix négocié, d'autre part.

Considérant la possibilité de réclamer auprès des sociaux-professionnels le remboursement de la réalisation des panneaux relatifs à leurs différentes activités, le conseil municipal, par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention décide de valider la demande de refacturation, à prix coutant, des panneaux auprès des intéressés selon le modèle retenu, à savoir :

- latte 1300x150 : 84,37 € HT
- latte 1000x150 : 74,36 € HT

► Motion contre la fermeture de la Trésorerie de Lus-la-Croix-Haute / Châtillon-en-Diois / Luc-en-Diois

Monsieur le Maire fait état aux membres de l'assemblée délibérante de la rencontre du 02 juin 2016 à Recoubeau-Jansac avec Monsieur le Directeur Général des Finances Publiques de la Drôme qui a annoncé la proposition de fermeture de la Trésorerie de Lus-la-Croix-Haute / Châtillon-en-Diois / Luc-en-Diois, au 1^{er} janvier 2017.

Le conseil municipal, par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention émet une motion contre la fermeture de la Trésorerie et demande à Monsieur le Ministre des Finances d'attribuer les moyens et les missions pour que cette Trésorerie continue à assurer le conseil nécessaire aux communes de ce territoire.

► SDIS 26 – convention de transfert des charges de bâtiment

Monsieur le Maire fait état aux membres de l'assemblée délibérante de l'arrivée prochaine d'un véhicule de secours supplémentaire sur le centre de secours de la commune. À ce titre, il rappelle l'existence d'une convention définissant les modalités de transfert des charges du bâtiment du centre d'incendie et de secours de Lus-la-Croix-Haute intervenu le 28 décembre 2001. Le conseil municipal, par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention approuve la mise à disposition auprès du SDIS 26 d'une travée supplémentaire.

CONSEIL DU 30 AOÛT 2016

Présents : MM. MATHERON, BONNIOT, MONGEON, PIERSON, BERNARD, BERMOND, GARCIA, CARMEL, PARRON.

Absent(s) : MM. ORAND, REBOUL.

Pouvoir(s) : MM. LEFEBVRE à CARMEL, PEYRICHOU à MATHERON, GAILLARD à BONNIOT, TISSEYRE à LAURENT.

MM. BERNARD Laurent a été nommé(e) secrétaire.

► Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 juillet 2016 sans réserve.

► Travaux desserte forestière Navite et Plainie – demande de subvention :

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal d'un projet de desserte de la forêt communale de Lus La Croix Haute, canton du col de CANAVITE et de LA PLAINIE, instruit par l'Office National des Forêts (ONF). Il expose que le projet comporte l'exécution d'un programme de travaux dont le montant s'élève à la somme de 78 326,50 €uros H.T. selon l'estimation financière correspondante. Un autofinancement maximum de 32556€ est à prévoir.

Le conseil municipal, par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention décide d'approuver le projet.

► Cabane pastorale du Fleyrard – demande de subvention pour rénovation :

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal d'un projet de rénovation de la cabane pastorale du Fleyrard, propriété communale dont la construction remonte à 1991. Il expose que le projet comporte l'exécution d'un programme de travaux dont le montant s'élève à la somme de 25 337,60 €uros H.T. selon l'estimation financière correspondante et 2 000,00 €uros H.T. au titre de l'assistance à membre assurée par l'Association Départementale d'économie Montagnarde (ADEM). Il indique enfin que l'ensemble de ces travaux est conforme au cadre du Plan Pastoral Territorial du Diois. L'autofinancement (30%) sera financé par la location.

Le conseil municipal, par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention décide d'approuver le projet.

► Chaufferies – demande de subvention pour travaux.

Monsieur le Maire passe la parole à Mr Mongeon qui rappelle aux membres de l'assemblée délibérante le projet d'étude au titre de l'évolution du système de chauffage vers un réseau de chaleur communal ayant pour combustible le bois déchiqueté. Cette opération qui doit permettre de chauffer efficacement les bâtiments publics et de s'appuyer, en terme de combustible, sur une filière d'approvisionnement locale est maintenant terminée. Aussi la phase des travaux peut donc être envisagée à l'appui du diagnostic correspondant. Il précise que cette opération d'un montant estimatif de 472 552 €uros est susceptible de bénéficier d'une aide financière de la part de la Région Rhône-Alpes-Auvergne avec le concours de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie et le Département de la Drôme.

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention décide d'approuver le projet et de solliciter l'octroi d'une subvention la plus élevée possible auprès de la Région Rhône-Alpes-Auvergne et du Département de la Drôme.

► Mairie – demande de subvention pour réfection des façades auprès du Département de la Drôme. Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante un projet de travaux relatif à la réfection des 3 côtés restant de la façade de la Mairie et le remplacement de la zinguerie, ceci afin de terminer la réfection extérieure complète du bâtiment. Il précise que l'enveloppe financière globale correspondante est évaluée à 41 204 €uros HT.

Le conseil municipal, par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention décide de valider le projet de solliciter auprès du Département de la Drôme une subvention la plus élevée possible.

► Divers

- **Commission travaux** : réunion à définir pour accessibilité église et éclairage du clocher

- **Saison estivale 2016** : information sur retour des sociaux-professionnels

- **Réseau eau potable** : information sur les problèmes en cours

- **Cabane pastorale des Amayères** : information sur l'avancée de l'opération



STATION ÉTÉ

Suite au désengagement du département de la Drôme, pour le fonctionnement de la station d'été, un grand mouvement de soutien s'est amorcé, lors de la réunion de fin mai, puisque presque 70 personnes se sont déplacées pour montrer leur intérêt !

Devant rapidement monter une structure pour la gestion du site, c'est une association locale "Les Amis de La Jarjatte" qui s'est proposée. Il a fallu en peu de temps, modifier les statuts, se préoccuper des problèmes d'assurance, du statut des personnes embauchées, de la communication... Un gros challenge pour cette petite association !

Le 5 octobre, lors de l'AG, Benoit Malapert, nouveau président des "Amis de La Jarjatte" a présenté les **résultats très positifs de la saison** et remercié le Département pour sa confiance (location à un prix raisonnable des installations en bon état ainsi que le matériel), et la commune pour la subvention qui a permis de faire face aux premiers frais.

Une quinzaine de jours de préparation effectués par des bénévoles et les futurs salariés, une extrême vigilance sur les dangers potentiels, une révision et un contrôle constant des engins, un travail sur la signalétique, et des conseils et recommandations avisés ont permis de passer une saison avec **0 accidents, 0 interventions secours** !

La météo favorable a permis d'ouvrir 41 jours sur les 43 prévus... **La fréquentation a été très satisfaisante** !

Pour les campings de Chatillon, de Lalley et ceux de Veynes, La Faurie, jusqu'à La Roche, l'activité BDD est maintenant incontournable, et beaucoup de vacanciers notamment étrangers sont passés à la station.

Tous ont apprécié la qualité de l'accueil, la sécurité, et les petites attentions comme les chaussures fermées mises à disposition pour ceux qui arrivaient en tongs !

Dès à présent, une demande est faite auprès du département pour renouveler l'expérience dans les mêmes conditions. Cela représente du travail pour 3 personnes cette année, un plus pour les hébergeurs de notre village et vallée, et un grand nombre de personnes qui auront mis les pieds à La Jarjatte, probablement consommé au village et peut-être reviendront pour d'autres vacances...

Félicitations à Christine Garcia, Jérôme Hervé, Thierry Bourdot, Thomas Sallanssonnet pour leur investissement dans leur travail et aux Amis de La Jarjatte qui ont porté le projet.

PS : Il est important de rester une association forte et nous vous demandons de bien vouloir renouveler votre adhésion (5 €), auprès de Sylvie Beaume ou de Marie-France Peyrichou.



” CONFÉRENCE

C'est avec beaucoup d'intérêt (130 participants dans le public) que la salle polyvalente de Lus a accueilli pour la seconde fois Mme Simonetto, chercheur en neurosciences pour une conférence sur l'influence des pensées sur la santé, les répercussions de l'esprit sur la matière !

Nous avons appris, à la lumière des neurosciences et des techniques récentes de l'imagerie du cerveau, qu'il est maintenant observé, mesuré, prouvé scientifiquement que nos émotions, nos sentiments ont un impact concret sur la fabrication, la réparation ou la destruction de nos neurones, donc des capacités de fonctionnement de notre corps, c'est à dire de notre santé !

Mme Simonetto nous a rappelé que quelque soit l'âge, à condition d'être stimulé et en relation avec d'autres personnes, notre cerveau peut créer de nouveaux neurones : chaque fois que l'on apprend quelque chose de nouveau, on modifie directement la matière dont nous sommes faits à travers un jeu complexe de courants électriques, d'hormones et de processus chimiques. L'optimisme, la curiosité, la capacité à gérer le stress, la qualité de l'alimentation et l'activité physique, sont des facteurs de bon fonctionnement des neurones et du cerveau... Ce qui paraît du bon sens populaire, est aussi le résultat d'expériences scientifiques très élaborées !

Après avoir détaillé le mécanisme du stress, mécanisme de survie essentiel lorsque notre espèce était fragile et vivait dans des conditions très précaires, Mme Simonetto a détaillé les pathologies directement impactées par le stress

répété dans notre société : hypertension, problèmes articulaire, maladies cardiovasculaires, ostéoporose, diminution des défenses immunitaires, sensibilité allergique, diabète de type II, troubles cutanés, embonpoint abdominal, maladies inflammatoires, troubles de la mémoire... Tout ce qui va réguler le stress va diminuer ces pathologies !

Actuellement la recherche, avec le développement de l'épigénétique⁽¹⁾ prouve que le stress agit directement sur nos chromosomes. L'expression de nos émotions, les bonnes relations, le sport, les thérapies hollistiques, la non exposition aux toxiques, le sentiment de sécurité (argent, statut social), l'alimentation, ont une influence directe sur la qualité de nos chromosomes et permettraient même de les 'réparer'.

Mme Simonetto conclut enfin sa conférence par l'importance des pensées positives pour une bonne santé du corps, mais également sur l'impact des pratiques corporelles pour la bonne santé du cerveau !

Cette conférence clôturait la semaine bleue de la Drôme, mais ouvrait également un cycle de 'Soutien et d'aide aux aidants familiaux' organisé conjointement sur la Drôme et l'Isère).

⁽¹⁾ « L'épigénétique est une discipline de la biologie qui étudie les mécanismes moléculaires qui modulent l'expression du patrimoine génétique en fonction du contexte. La mise en lumière récente de ces moyens épigénétiques d'adaptation d'une espèce à son environnement est selon Joël de Rosnay en 2011 « la grande révolution de la biologie de ces 5 dernières années » car elle montre que dans certains cas notre comportement agit sur l'expression de nos gènes » (Wikipédia)

” INFORMATIONS MAIRIE

- ▶ Merci d'aviser le secrétariat de la Mairie de tout changement de propriétaire ou locataire, afin de procéder à la mise à jour du fichier des abonnés des compteurs d'eau. Pensez également à signaler les changements d'adresse de facturation.
- ▶ Nous rappelons que seuls les entreprises de pompes funèbres sont habilitées à intervenir dans les cimetières de la commune.
- ▶ L'inscription sur les listes électorales s'effectuera jusqu'au samedi 31 décembre 2016, 12h, dernier délai.
- ▶ Vous souhaitez recevoir les informations du panneau municipal directement sur votre smartphone ? Installez l'application CentoLive...

Application développée par Centaure Systems, très simple à installer à partir de votre navigateur.



Le Comité des 2 Versants (Trièves et Lus-la-Croix-Haute) propose un CAFÉ-RENCONTRE s'adressant plus particulièrement aux aidants familiaux mais aussi à toute personne se sentant isolée et ayant besoin d'un soutien ou de lien social.

Sous forme de rencontres régulières, dans un café, un restaurant, une auberge... alternées une fois dans le Trièves, une fois sur Lus la Croix Haute... Transports assurés ou co-voiturage... accompagné par des bénévoles pouvant s'occuper des personnes 'aidées', pendant que les personnes 'aidantes' peuvent participer à un échange en présence d'une psychologue, ou bien pratiquer une activité ressourçante : sophrologie, yoga, art thérapie...

Cette activité sera gratuite pour les participants sauf une consommation à prendre auprès du lieu d'accueil.

Organisé par les ADMR, le CCAS de Lus la Croix Haute et le Service Solidarité du Territoire Trièves, avec le soutien du CLIC du Diois, et de l'association France Alzheimer.

Dates : 25/10 (Trièves) - 8/11 (Lus) 22/11 (Trièves)- 6/12 (Lus) 20/12 (Trièves)

Pour s'inscrire, se renseigner, organiser le transport, demander une garde à domicile pendant ce temps :

ADMR Lus : 04 92 58 55 12 - Yves Gaillard CCAS : 06 09 60 73 87 ADMR Clelles : 04 76 34 14 79 - Service Solidarité du Territoire Trièves : 04 80 34 85 03

” ACTIVITÉS DE LOISIRS RÉGULIÈRES

DANS LE CADRE DES LUCIOLES :

VOLLEY : le mardi de 15h45 à 17h (enfants groupe confirmés) de 17h à 18h (enfants débutants) de 18h à 19h 30 (collégiens) de 20h30 à 22h (adultes)

MUSIQUE LUDIQUE : cours de piano, guitare, le jeudi cours de saxo ou flûte, mardi et vendredi cours de violon, un mardi après midi tous les 15 jours

YOGA : le jeudi à 20h30

CINÉMA : un mercredi par mois

ACTIVITÉS PAR CYCLES : tennis, badminton, escalade, informatique (après la Toussaint) Association Les Lucioles -Espace de vie sociale V. Reynoud - 09 67 14 53 66 - 06 51 01 53 89 animation.lucioles@orange.fr

CENTRE DE LOISIRS leslucioles.alsh.tap@orange.fr Olivier Guittet 06.35.58.55.26

” AGV : des nouvelles de la ligne Grenoble-Veynes- Gap

Une information inquiétante pour l'avenir de la ligne Grenoble-Veynes-Gap est intervenue récemment. Alors qu'en 2015, le contrat signé entre l'Etat et la Région Rhône-Alpes réservait une enveloppe financière pour rénover les voies des 6 lignes « fragiles », côté PACA, une enveloppe était consacrée à l'étoile de Veynes. Depuis, l'optimisme a fait place à l'inquiétude. En effet, la région Auvergne-Rhône-Alpes a récemment demandé à ses services de travailler sur l'hypothèse d'une fermeture de la ligne entre Vif et Aspres-sur-Buëch en décembre 2017. La décision n'est pas encore prise mais elle pourrait intervenir d'ici la fin de l'année 2016.

Cette décision politique dont les conséquences seraient irréversibles pour la ligne, apparaît à contrecourant de la vision d'avenir que l'AGV a de la mobilité dans nos régions. Nous n'avons que quelques semaines pour faire valoir nos arguments et convaincre les élus décisionnaires des budgets et les techniciens de la SNCF que la solution est au contraire dans la modernisation et le développement de cette ligne.

Le travail que l'association a initié depuis 2014 avec des universitaires montre que des pistes existent et qu'elles pourraient être mises en œuvre rapidement notamment dans le domaine touristique.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE : le jeudi de 18h à 19h salle des aiguilles Renseignements : Robert Raphel - 04 92 58 53 19

BIBLIOTHÈQUE : mardi de 15h à 18h et le dernier samedi du mois Renseignements : Jérôme Piguet- 04 92 50 29 95

GUITARE : lundi et jeudi Renseignements : Stéphanie Leprince - 06 42 77 93 00

YOGA : lundi à 17h30 et le jeudi à 13h30. Renseignements : Brigitte Desrayaud - 04 92 58 52 71

YOGA SUR CHAISE : lundi à 14h30. Renseignements : Brigitte Passot Association Yogananda - 04 92 58 59 54

PETITES PROMENADES mardi 14h RV devant la salle des fêtes Renseignements : Hélène Baude - 04 92 58 57 71

JEUX DE CARTES BELOTE vendredi après midi, salle des Aiguilles Renseignements : Gerard Carmel - 04 92 58 55 08

RANDONNÉE PÉDESTRE chaque semaine soit le mardi, soit le mercredi (J-Pierre et Monique Bonniot - 04 92 58 53 11- 06 81 8 55 28)

En parallèle, une démarche citoyenne impliquant les habitants des territoires traversés par les lignes de l'étoile ferroviaire de Veynes a entrepris un travail collectif visant à assurer le maintien, la promotion et le développement du train dans les Alpes. Cette action a conduit à un manifeste : www.pays-gapençais.com/sites/pays-gapençais.com/files/page/128/manifestepourlerenouveaudeletoileferroviairedeveynes.pdf « Manifeste pour le renouveau de l'étoile ferroviaire de Veynes ».

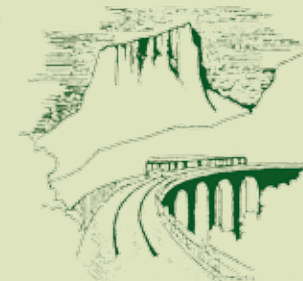
A signer rapidement : www.pays-gapençais.com/2016-vive-train

Face à cette menace, nous devons réagir vite, montrer que nous sommes attachés à cette ligne et qu'elle est porteuse d'avenir. Utilisez votre expression en tant qu'élus, syndicats, associations... pour faire savoir aux élus régionaux qu'une décision de fermeture de la ligne entre Vif et Aspres-sur-Buech serait néfaste pour le développement harmonieux des Alpes de Genève à la Méditerranée.

Robert CUCHET, Président de l'AGV

Vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse ci-dessous :

Association pour la promotion de la ligne SNCF Grenoble Veynes Gap Membre de la F.N.A.U.T. (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) chez Robert CUCHET 38 930 Monestier du Percy association.agv@gmail.com



UN ÉTÉ À LUS LA CROIX HAUTE !

VEYNART



FÊTE DU PAIN
AUX LUSSETTES



FÊTE DES BÛCHERONS



LES ENFANTS DU CLSH
DÉCORENT LE MUR DE LA
PISCINE



FIN DES TRAVAUX
DE LA MAIRIE



FÊTE DES VOISINS
TRABUCHONS !



FESTIVAL DU
SWING ET DES
CIMES



FÊTE MYCOLOGIQUE



” MANIFESTATIONS

LA SOIRÉE RAVIOLES

organisée par le Club du 3^{ème} âge
Samedi 19 novembre

LE FESTICULE

Petit festival de la Cie des Tubercules
Vendredi 2 et samedi 3 décembre

LE REPAS DES AÎNÉS

La mairie invite les personnes de + 65 ans
Dimanche 11 décembre

” REDEVANCE SUR LES PISTES DE SKI DE FOND

Après plus de 20 ans de gratuité, et de damage par la station, les pistes de ski de Fond vont être soumises à la redevance cette année... C'est la condition pour continuer à bénéficier de l'entretien des pistes par le département. Il y aura des titres journaliers ou annuels, en vente à la station ou au Foyer de fond. La redevance annuelle, couterà 45 €, les autres tarifs seront à consulter auprès du bureau de la station ou auprès du Foyer.

” PROJET ECOLE-ONF

Les élèves de CM1-CM2 de l'école, ont travaillé dans la classe avec Valérie et François, agents ONF.

Ils ont découvert sous forme ludique et interactive la forêt, les différentes essences que l'on y trouve et les divers métiers.

Les enfants accompagnés de nos agents ONF planteront prochainement de nouvelles essences d'arbres en montagne.

